

<https://enseignants.se-unsa.org/Sante-mentale-prendre-soin-de-soi-avec-la-MGEN>



Santé mentale : prendre soin de soi avec la MGEN

- Qualité de vie au travail - Santé au travail -

Date de mise en ligne : lundi 18 mars 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Prendre soin de sa santé psychique participe au bien-être de chacun, tant sur le plan personnelle que professionnelle.

Le réseau *Prévention Aide et Suivi* (PAS)

Adhérents ou non à la MGEN, vous pouvez bénéficier du réseau PAS (*Prévention, aide, suivi*), qui propose une gamme diversifiée d'actions d'aide et de suivi dans le domaine de la prévention de la santé au travail.

Le réseau PAS dispose d'une cellule d'accueil et d'écoute qui vous permet d'échanger avec un psychologue du réseau, sur des thèmes aussi bien personnels que professionnels.

Le service est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 18h par téléphone au 0 805 500 005 (appel et service gratuits).

Des consultations de psychothérapie

Les offres *complémentaires santé* de la MGEN comprennent une prise en charge partielle des consultations de psychothérapie auprès d'un psychologue agréé Ameli.

Adhérent, pour en savoir plus, consultez [votre espace personnel sur le site la MGEN](#).

[Plus d'informations pour devenir adhérent à la complémentaire santé MGEN](#)